



NOTRE SERVICE  
POUR VOS DÉCHETS  
c'est tout naturel !

**N° 15.03**  
**DEBAT D'ORIENTATIONS**  
**BUDGETAIRES POUR 2015**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le conseil syndical dûment convoqué le 21 janvier 2015, s'est réuni en session ordinaire à ST Savin, le 04 février de l'an deux mille quinze sous la présidence de Monsieur Henri LEVY

Nombre de membres en exercice : 105 titulaires / Présents : 80 / Votants : 89

**PRESENTS OU REPRESENTES :**

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (30)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (7)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (11)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (8)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (24)

9 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. BOUVIER PATRON Denis, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Conformément à la loi, le débat d'orientations budgétaires doit être organisé dans un délai de deux mois maximum avant le vote du budget.

Dans la mesure où nous souhaitons présenter le budget fin mars, il convient à nouveau de mettre en débat les grandes orientations pour 2015, qui serviront à établir l'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement.

Les options et projets proposés restent identiques aux orientations qui ont été présentées lors de la séance du 17 décembre 2014.

## **1) – BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

### ***A – Situation financière fin 2014***

Il est rappelé que depuis 3 ans l'accroissement des dépenses est supérieur à celui des recettes rompant ainsi l'équilibre global et nous mettant en difficulté financière.

Cette situation résulte :

⇒ D'une forte progression de nos dépenses de fonctionnement, en raison, je le rappelle :

- De l'évolution constante de la masse salariale.
- De l'augmentation des coûts de traitements des déchets en déchèteries
- De l'augmentation des tonnages des déchets à traiter et d'une augmentation de fréquentation des déchèteries

⇒ D'une progression insuffisante des tarifs votés ces dernières années, dont les effets ont été totalement inhibés par les augmentations fiscales successives depuis 3 ans (TVA, TGAP).

### ***B - Analyse de la situation par secteur d'activité***

Afin de définir l'origine du problème, une analyse de l'année 2013 a été réalisée, au cours de l'année 2014, à partir des modèles compta/coût de l'ADEME.

Il en ressort que :

**Le secteur des ordures ménagères** est équilibré entre 55 et 60€/hab. suivant le service mis en place.

**Le secteur de la collecte sélective** est quant à lui, légèrement excédentaire en données brutes et permet ainsi le financement :

- Du renouvellement des PAV (aériens ou enterrés)
- De l'installation de nouveaux PAV (aériens ou enterrés)
- Des actions de communication spécifiques et les interventions en milieu scolaire
- Des actions particulières (journée de l'environnement, ...)

**Le secteur de la conteneurisation (bacs)** est équilibré entre 5 et 10€ par hab. suivant le service mis en place. Les décisions prises sur l'intégration du service en régie, et l'arrêt des contrats de sous-traitance au 31 décembre 2014, permettront dans les 2 à 3 ans, une baisse du coût du service, après rachat du parc en place.

Le secteur des déchèteries est notre principale source de déficit. Le coût réel du service s'établit à 27€ par an par hab., alors que nous le facturons 19,90€. Soit un déficit potentiel de 7€ par hab. Nous n'avons pas suffisamment anticipé cette augmentation du coût.

### **C – Orientations générales pour 2015**

Cette situation actuelle impose aujourd'hui de rebondir et de prendre les bonnes décisions pour résoudre les problèmes, et maintenir l'activité du syndicat.

1 / Nous avons choisi un premier objectif : rééquilibrer le compte annuel 2015 en relevant la contribution « déchèterie » à hauteur de 25€, proposition à minima (le coût réel d'exploitation se situant à 27€).

2 / La création d'un comité de pilotage, composé des cinq intercommunalités du SMND, pour assurer le suivi de la situation actuelle, et la mise en œuvre des actions futures issues du projet de mandat.

3 / La mise en œuvre d'un audit financier et structurel pour évaluer exactement la situation financière actuelle et les perspectives pour les prochaines années.

### **D – Contributions de fonctionnement pour 2015**

Compte tenu du souhait des collectivités de peser à minima sur la fiscalité des particuliers, il est proposé de revenir à l'équilibre du compte annuel en 2015, en appliquant :

#### *① - Hypothèses conjoncturelles*

- Maintien d'une inflation faible
- Maintien du prix actuel des carburants
- Maintien des taux actuels des intérêts des emprunts
- Maintien de la fiscalité actuelle, mais TGAP de 4,08 à 4,11 € sur l'incinération
- Augmentation modérée de la population identique à celle constatée en 2013 et 2014
- Augmentation de la masse salariale de 3,5% compte tenu de la revalorisation des grilles indiciaires de catégorie C (imposée par l'Etat), des cotisations retraites au 1<sup>er</sup> janvier 2015, du GVT (glissement vieillesse technicité).

② - En limitant, au sein du SMND, certaines dépenses de fonctionnement et en recherchant des recettes nouvelles.

③ - En proposant pour 2015 un montant de contributions sur la base des propositions faites au comité syndical du 17 décembre 2014.

Les contributions demandées représentent une augmentation moyenne de 5,90€/an/hab.

## **II – BUDGET D'INVESTISSEMENT**

La section investissement est équilibrée. La part des dépenses d'investissement représente environ 10% des dépenses totales de 2014.

Les intercommunalités contribuent directement aux travaux effectués en déchèteries et nos emprunts nous permettent de renouveler le matériel et d'engager des travaux sur les bâtiments du SMND.

Je rappelle que 2015 sera une année de transition en attente des réflexions engagées pour la mise en œuvre du plan de mandat.

## **A – La dette**

L'encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2015 s'établit à 3 616 604,82€, soit environ 20€ par hab. du territoire du SMND.

## **B – Poursuite des projets engagés**

### **1 / Rénovation des déchèteries**

Le début des travaux de la rénovation et l'agrandissement de la déchèterie de Bourgoin Jallieu est prévu pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2015. Une ligne budgétaire de dépenses de 1 000 000€ sera inscrite au BP2015.

Les recettes sont alimentées par des subventions (ADEME, CG38, Agence de l'eau) et par des contributions travaux CAPI.

Un crédit de 20 000€ sera prévu pour répondre à divers travaux dans les équipements.

Une réflexion avec les élus sera engagée sur la déchèterie de Biol.

### **2 / Extension du siège d'Heyrieux**

Poursuite des travaux engagés pour la localisation du service « contenants ». Une ligne budgétaire de dépenses de 1 082 000€ est prévue sur le BP2015. Les travaux sont financés par un emprunt prévisionnel de 1 000 000€, à amortir sur 20 ou 25 ans.

### **3 / Développement des points d'apport volontaire pour la collecte sélective**

A l'exception des conteneurs enterrés ordures ménagères, ces actions sont financées par autofinancement direct du SMND. Les crédits envisagés pour 2015 sont :

- 55 000€ pour le remplacement et le développement des colonnes aériennes
- 325 000€ pour le développement de colonnes enterrées pour le tri sélectif

### **4 / Développement des conteneurs enterrés ordures ménagères**

Les lignes budgétaires de dépenses pour 2015 s'établissent à 110 000,00€ financés par des participations des aménageurs et le FCTVA.

### **5 / Entretien du patrimoine**

- Pour les véhicules, il est envisagé :
  - . Le remplacement d'un camion BOM (170 000,00€)
  - . Le remplacement du mini BOM, actuellement en location (90 000,00€)
  - . Le remplacement de véhicules utilitaires (30 000,00€)
- Divers crédits sont également prévus pour le renouvellement des bennes en déchèterie ou pour de petits travaux sur les bâtiments, ainsi que sur la maintenance des véhicules.

Envoyé en préfecture le 09/02/2015

Reçu en préfecture le 09/02/2015

Affiché le

### III - CONCLUSION

La raréfaction de l'argent public oblige à ajuster au mieux les dépenses de fonctionnement pour ne pas peser de façon excessive sur l'imposition, préoccupation légitime de nos concitoyens.

Le comité syndical prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour 2015.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités  
effectuées

HEYRIEUX, le 04 février 2015

Henri LEVY,  
Président

